



## Dix initiatives pour s'épanouir au collège

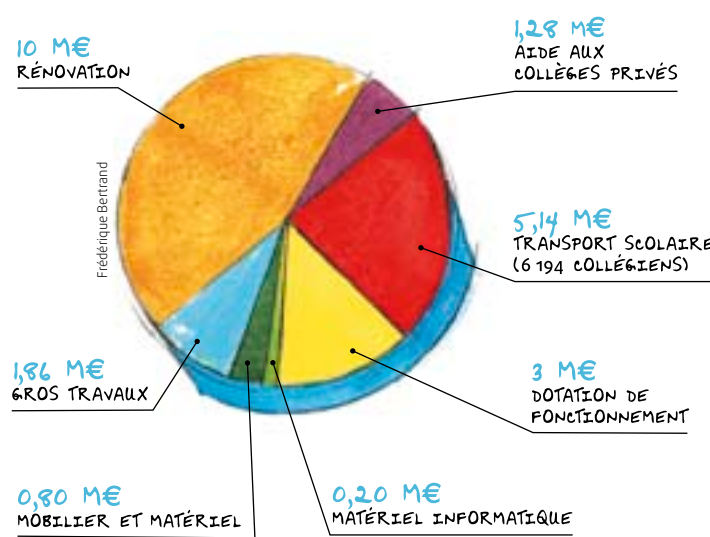
Que chaque enfant, petit ou grand, puisse étudier dans de bonnes conditions, c'est la volonté du Conseil général en matière d'enseignement. Dans les collèges, établissements dont il a la charge, cela se traduit déjà par des bâtiments en bon état et des moyens pour fonctionner. Reste toutes ces initiatives — que le Conseil général prend, finance ou accompagne — qui permettent aux enfants de mieux apprendre, de s'épanouir, de grandir... D'avancer, en somme, sur le chemin de la vie. Texte : Marie-Pierre Moyot. Images : Stéphane Herbert.

En France, plus de 9 collégiens sur 10 (93 %) se sentent bien dans leur collège, selon une étude du ministère de l'Éducation publiée le 25 octobre dernier. Dans l'Aube, le Conseil général met tout en œuvre pour que ce soit le cas pour les 12 275 élèves accueillis dans les 25 collèges publics dont il est propriétaire. Quand il en a hérité, en 1986 (avec la décentralisation), il a immédiatement engagé un vaste programme de restructuration et de réhabilitation des bâtiments. En 15 ans, 21 établissements ont été entièrement rénovés – voire agrandis. Ce fut notamment le cas, en 2010, à Lusigny-sur-Barse où les effectifs du collège Charles-Delaunay sont passés de 350 en 1990 à plus de 500 élèves aujourd'hui.

**UNE RÉNOVATION ACHEVÉE D'ICI À 2014**

Actuellement, 2 établissements bénéficient d'une rénovation lourde. À la cité scolaire Gaston-Bachelard (Bar-sur-Aube), les collégiens en ont tout juste fini avec les travaux, après quasiment 3 années de chantier. Il reste au Conseil général à construire une salle polyvalente et à remettre à neuf des logements de fonction. Quant au collège Beurnonville, à Troyes, il est dans sa dernière phase de chantier. Les élèves devront encore patienter un an avant d'investir les locaux qui leur seront réservés dans l'aile sud (boulevard du 1<sup>er</sup>-RAM). Parallèlement, les services départementaux peaufinent le projet de réaménagement de Paul-Langevin (Romilly-sur-Seine). L'année 2012 sera consacrée aux études ainsi qu'à l'obtention du permis de construire. En dehors de ces opérations, les collèges publics de l'Aube font l'objet d'un programme annuel d'entretien. Il en va de même pour le renouvellement du mobilier et des matériels. Amé-

**Le budget collèges du Conseil général**



Locaux, équipement, fonctionnement, transport... Lors du vote de son budget primitif 2011, le Conseil général a prévu 22 millions d'euros en faveur des collèges (hors charges de personnel). Les élèves bénéficient aussi de l'argent du Conseil général derrière la gratuité de certains services : activités culturelles (Archives départementales, Orchestre symphonique), prestations du laboratoire départemental d'analyses, etc.

M€ = million d'euros.

nagement de salles de classe, réfection des toitures, peinture, mise aux normes, réhabilitation des éclairages ou des sanitaires... les gros travaux s'effectuent, de préférence, pendant les congés scolaires.

**ÉNERGIE : OPTIMISER LES COÛTS**

En termes de fonctionnement, le Conseil général contribue à 80 % au budget des collèges publics. Plus de la moitié de cette dotation couvre les dépenses d'eau, d'électricité, de gaz (ou autres énergies), ainsi que les contrats de maintenance des chaufferies. Quand c'est possible, le Conseil général profite des travaux pour équiper les établissements de chaufferies bi-énergie. C'est le cas à Bar-sur-Aube, à

Piney et à Chaource. Cette politique permet de faire des économies. Ainsi, à Chaource, en passant du tout-électrique à une solution bois/gaz, a-t-on vu baisser les frais de chauffage de 40 %. La dotation départementale de fonctionnement couvre également l'entretien et la vérification des équipements (extincteurs, ascenseurs, copieurs, etc.). Quant au reste des sommes allouées, il comprend des crédits d'enseignement (au prorata du nombre d'élèves) ainsi que des forfaits liés à la présence, dans l'établissement, de sections sportives, de classes à horaires aménagés ou de classes permettant d'intégrer rapidement les jeunes étrangers, grâce à un apprentissage renforcé du français. Enfin, le Conseil général prend en charge le suivi médical des élèves inscrits dans les sections sportives ainsi que les frais des élèves participant aux championnats de France de l'Union nationale du sport scolaire (UNSS).

**UN GUICHET UNIQUE POUR LES COLLÈGES**

Depuis la deuxième décentralisation (2004), le Conseil général assume l'accueil, la restauration, l'hébergement, de même que le nettoyage quotidien et les petites réparations des collèges. Les 250 agents en charge de ces missions ont rejoint l'administration départementale. C'est désormais le Conseil général qui gère leur carrière, leur plan de formation, les rémunère et pourvoit à leur remplacement. En outre, à l'automne 2010, un service Collèges a été mis en place afin que les établissements publics et privés puissent recourir à un interlocuteur unique pour toutes leurs préoccupations financière, administrative et matérielle. Dirigé par un ancien gestionnaire de collège – particulièrement à même de comprendre les problématiques des chefs d'établissement – il réunit plusieurs compétences : gestion comptable, déploiement des technologies nouvelles et contrôle des actes.

**Sommaire des initiatives**

1. Informatique tous azimuts
2. Du pupitre à l'orchestre
3. Sortir vite, mais bien
4. Brasse, crawl, tous en mage
5. Études ou musique ? Les deux, bien sûr !
6. Classes... les archives
7. Le meï dans l'assiette
8. Branchés techno...
9. Logés et encadrés
10. Amour, sexualité, on en parle

**Initiative 1**

**Après les salles multimédias, le portail numérique**

Plutôt que d'équiper chaque élève d'un ordinateur portable, le Conseil général a préféré installer une salle multimédia dans chaque collège. Pourquoi ? Parce que les élèves bénéficient de l'encadrement de leurs professeurs pour s'approprier l'outil informatique. Depuis l'aménagement de la première salle à Albert-Camus (La Chapelle-Saint-Luc) en 2002, tous les collèges publics en sont pourvus – soit un investissement de 1,25 million d'euros. En 10 ans, le numérique s'est ainsi intégré aux pratiques de classe, dans toutes les disciplines. Pour Fanny Gelve, qui enseigne l'anglais au collège Pierre-Labonde de Méry-sur-Seine,

« c'est un moyen de varier le support de cours ».

**REPÈRE**

Avec un ordinateur pour 5 élèves, les collèges publics sont bien équipés (moyenne nationale : 1 pour 7).

En binôme sur un PC, ses élèves effectuent des recherches sur Internet, font des exercices en ligne ou travaillent sur des documents en réseau. Le Conseil général a en effet câblé et équipé les collèges de serveurs, tous renouvelés ces 3 dernières années. En outre, il finance l'abonnement ADSL. De la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>, Fanny Gelve emmène toutes ses classes en salle multimédia. « Les élèves y vont une dizaine de fois dans l'année. Comme l'activité est plus ludique, c'est aussi un moyen d'intéresser ceux qui rencontrent des difficultés de concentration à l'école. »



**ESPACES NUMÉRIQUES DE TRAVAIL (ENT).** Grâce à cet outil innovant, cette élève de 4<sup>e</sup>, scolarisée au collège Pierre-Labonde (Méry-sur-Seine), consulte en ligne le cahier de textes depuis un ordinateur du centre de documentation et d'information (CDI).

Récemment, le professeur a demandé aux élèves de fabriquer une carte postale virtuelle. « Ils ont dû choisir un visuel, mettre en pratique la leçon sur l'emploi du passé pour rédiger leur message. J'ai pu valider certaines des compétences informatiques qu'ils doivent maîtriser à l'issue du collège », se félicite la jeune enseignante. En collaboration avec l'inspection académique, le Conseil général met en place des espaces numériques de travail (ENT). Il s'agit d'un site Internet commun à l'ensemble de la communauté éducative. Les applications sont multiples : les enseignants peuvent mettre en ligne des supports de cours et les parents y retrouver relevés de notes

et cahier de correspondance. Pour l'heure, seul le cahier de textes fonctionne. « Je le remplis chaque soir, à la maison, car j'ai plus de temps pour rentrer dans les détails. J'ai la possibilité de joindre un diaporama ou de poster le corrigé du contrôle. Les élèves peuvent le consulter puis poser des questions en classe », remarque Fanny Gelve. Après un test concluant dans les collèges d'Aix-en-Othe et de Bouilly, l'ENT sera progressivement déployé dans les collèges volontaires.

**Initiative 2**

**Du pupitre à l'orchestre**

En 10 ans, près de 30 000 élèves, de la maternelle au lycée, ont approché l'Orchestre symphonique de l'Aube. Au préalable, ils ont préparé cette visite en classe, grâce à un livret pédagogique contenant des explications et des extraits musicaux. Le jour de la répétition, les enfants découvrent les coulisses d'un orchestre, font connaissance avec les différents pupitres et écoutent les commentaires de Gilles Millière, le chef d'orchestre. Afin que le plus grand nombre en profite, le Conseil général propose ces rencontres non seulement dans l'agglomération troyenne, mais aussi à Bar-sur-Aube, à Nogent-sur-Seine et à Romilly-sur-Seine (photo).



**Initiative 3**

**Sortir vite, mais bien**

Responsable du transport scolaire, hors zone urbaine, le Conseil général ne badine pas avec la sécurité. • Au cours de l'année scolaire 2010-2011, dans les collèges volontaires, les élèves se sont entraînés à évacuer le car en moins de 30 secondes. • Un rappel des règles élémentaires de bonne tenue leur a par ailleurs été dispensé, comme le port de la ceinture de sécurité, dont 72 % des cars scolaires sont déjà équipés.

Initiative 4

Brasse, crawl, tous en nage

Les 13-19 ans représentent 13% des victimes de noyade (dont un quart décède)\*. Apprendre à nager est donc un enjeu majeur. Le Conseil général paie les droits d'entrée et le transport en car, à hauteur de 7 séances par an, pour les 6<sup>es</sup> des collèges publics.

\* Source: INVS - 2009.

Initiative 5

Études ou musique? Les deux, bien sûr!



Cette année, ils sont 80 élèves, de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>, inscrits en classe à horaires aménagés musique (Cham), à Troyes. Grâce à un emploi du temps spécifique, ils peuvent suivre une scolarité normale au collège Pithou en même temps que des cours de musique au conservatoire. En 12 ans, le système a fait ses preuves, à l'instar de la formation pop-rock The Distroy, créée en 2005 par deux anciens de la Cham. Sur le même modèle, deux autres classes à horaires aménagés ont ouvert à Pont-Sainte-Marie et à La Chapelle-Saint-Luc (Albert-Camus), cette fois, pour la pratique du théâtre.

Initiative 6

Classes... les archives!



Des collégiens, les Archives départementales, qui sont un service du Conseil général, en reçoivent 600 à 800 chaque année. « Nous avons des ateliers tout faits mais, généralement, les professeurs ont une idée en tête, signale Claudie Odille, chargée d'accueillir les classes. S'ils étudient Claude Gueux de Victor Hugo, on peut leur présenter les registres d'écrous de la prison de Clairvaux. » Gratuite, la séance comprend toujours une visite dans les tours où est conservée la mémoire de l'Aube. Les Archives mettent aussi à la disposition des enseignants dossiers thématiques, mallettes pédagogiques et expositions itinérantes pour enrichir le travail en classe.

Initiative 7

Des cantines aux petits soins, pour des assiettes saines

Réseau des chefs, formation, analyses... Le Conseil général met les petits plats dans les grands pour que les collégiens aient des repas équilibrés, offrant toutes les garanties de sécurité alimentaire. Quand il s'est vu confier par l'État la responsabilité de la restauration dans les collèges, le Conseil général a naturellement fait appel aux compétences de son laboratoire départemental d'analyses. Tous les personnels de cuisine ont reçu une formation sur la gestion des risques sanitaires. Le laboratoire départemental accompagne désormais les collèges dans la mise en place du plan de maîtrise sanitaire. Obligatoire pour toute restauration collective, ce document écrit

précise les mesures prises pour assurer l'hygiène et maîtriser le produit final. « Parallèlement, nous effectuons, quatre fois par an, des analyses d'échantillons, des contrôles de surface et de température, commente Céline Velardo, technicienne de laboratoire et référente des collèges. Pour aider les chefs dans l'élaboration de menus équilibrés, le Conseil général a doté les collèges d'un plan alimentaire dès juillet 2011. Autre innovation, à l'initiative des chefs: la création d'un réseau – un lieu d'échanges, mais aussi de professionnalisation. Des intervenants extérieurs ont récemment sensibilisé les cuisiniers à la diététique, au management des équipes et aux allergies alimentaires.



LE RÉSEAU DES CHEFS. Un espace d'échanges et de professionnalisation pour les chefs-cuisiniers des collèges.



Thinkstock - 2011



Initiative 8

Techno: comprendre, imaginer, construire

L'enseignement de la technologie au collège s'attache à développer la curiosité des élèves et à leur donner le goût des sciences et de la technologie. Plus question de cours magistral, axé sur les métiers. « À partir de situations réelles, l'élève observe, analyse et cherche des solutions, pour résoudre, lui-même, un problème », explique M. Beaulant, professeur au collège d'Aix-en-Othe. Enseignée à raison de 1 h 30 à 2 heures, de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>, la "techno" n'est plus le parent pauvre des disciplines scolaires. Elle est intégrée au pôle sciences, au même titre que la physique et les sciences de la vie et de la Terre. L'enseignement s'articule autour de différents thèmes dans lesquels l'élève retrouve un environnement technique familier: moyens de transport, habitat, confort et domotique. Pour chaque thème, il s'agit d'étudier le fonctionnement d'un objet, de découvrir les matériaux, l'énergie, comme les évolutions dans le temps et l'espace. « Les élèves travaillent en îlots, par groupe de 4 ou 5, précise Christophe Louault, lui aussi enseignant au collège Othe-et-Vanne. Chaque îlot a un ordinateur pour faire des recherches, mais aussi pour programmer. Les élèves doivent, à la fois faire preuve d'autonomie



et apprendre à travailler en équipe. » Le Conseil général accompagne cette révolution en adaptant les classes et en acquérant le matériel nécessaire. « C'est essentiel pour nous, insistent les professeurs. Sans ce matériel, nous ne pouvons rien faire. Mais, en général, il nous sert pendant plusieurs années. » L'an dernier, à la demande du collège d'Aix-en-Othe, le Conseil général a acheté 6 boîtes de robots programmables et 2 éoliennes. « Avec les robots, les 4<sup>es</sup> ont travaillé sur le confort et la robotique. Ils devaient imaginer un système qui commande et signale l'ouverture d'une porte, pour une personne handicapée », explique M. Beaulant. Avec les éoliennes, son collègue M. Bag sensibilise ses classes aux énergies renouvelables. « Ils comprennent comment on produit de l'électricité. À Aix-en-Othe, l'une des éoliennes va agrémenter un bassin, aménagé par d'autres élèves de Segpa (enseignement général et professionnel adapté). Elle alimentera une batterie qui fera fonctionner une minipompe et un éclairage. » Quelle fierté pour les élèves...

CONSTAT Déroutés au premier cours, les élèves s'intéressent de plus en plus à la technologie, car le concret leur plaît.

Initiative 9

Logés et encadrés

Ils sont une trentaine d'enfants à fréquenter l'internat de Bouilly – le seul internat de collège du département. La plupart habitent trop loin pour effectuer le trajet quotidien. Le collège offrant cinq places labellisées "internat d'excellence", certaines familles ont opté pour ce cadre plus propice à la réussite scolaire de leur enfant. En effet, 2 heures d'étude sont au programme, chaque soir. Ce qui n'empêche pas de se détendre, autour d'un jeu de société ou du baby-foot. Ou encore, au cours d'une sortie culturelle, financée par le Conseil général.



Initiative 10

Amour, sexualité, on en parle

Services du Conseil général, les centres de planification et d'éducation familiale (CPEF) vont au-devant des jeunes, à la demande des établissements scolaires, pour des séances d'information sur la sexualité (une obligation légale). Par petits groupes, conseillères et médecins amènent les jeunes à réfléchir en général, à la puberté, à l'adolescence, à la relation affective. L'objectif premier est d'informer, de prévenir le sexisme et la violence aussi bien physique que verbale. Dans un deuxième temps, il s'agit d'inculquer de bonnes pratiques, pour éviter que les jeunes n'aillent au-devant de situations à risque. Parler de sexualité, c'est aussi évoquer le Sida, l'alcool et ses effets dévastateurs. « Il arrive que des jeunes viennent dans nos centres, le lundi, inquiets parce qu'ils ne se souviennent plus de ce qu'ils ont fait, le week-end », alertent ces professionnelles de la Protection maternelle et infantile (photo).



ROBOTS ET ÉOLIENNE. En fournissant du matériel nécessaire aux expérimentations, le Conseil général participe à l'éveil, à l'autonomie et à l'apprentissage du travail d'équipe des élèves.

